

Conditions de l'action La Roue des Extras 2025

En participant à cette action, le client accepte toutes les conditions générales. L'organisateur du concours est **ExxonMobil Petroleum & Chemical BV, Polderdijkweg, 2030 Anvers.**

- Seules des personnes majeures (18 ans ou plus) et résidant en Belgique peuvent participer à cette action.
- Période de l'action : **du 4 novembre 2025 au 27 février 2026 inclus.**
- Uniquement valable auprès des stations-services Esso participantes en Belgique, et pour tous les types de carburant, permettant également d'épargner des points Esso Extras.
- Pendant la période de l'action, le client reçoit, **s'il est enregistré dans le programme Esso Extras et en scannant sa carte Esso Extras, pour tout plein d'au moins 20 litres de carburant Esso, un jeton digital** par courriel ou via l'app, lui permettant de découvrir, via un jeu en ligne (Appli Esso ou via essoextras.be), s'il a gagné un prix ou non.
- L'action est accessible sur le site Esso Extras et sur l'app Esso pendant la durée de l'action. Pour pouvoir participer, le client doit avoir un compte Esso Extras valide, et il doit se connecter à son compte Esso Extras.
- Pour participer à l'action, le client doit répondre correctement à la **question de sélection**, indiquer **une adresse de messagerie valable** dans son compte Esso Extras et **avoir activé les paramètres de notification** dans son compte Esso Extras. Il est important d'avoir également une bonne connexion réseau.
- Les prix suivants peuvent être gagnés :
 - **17 x Console Sony PlayStation 5 Slim Édition Digitale**
 - **119 x JBL Charge 6 Bleu**
 - **119 x Casque Gaming sans fil JBL Quantum 610**
 - **119 x Batterie externe Samsung**
 - **119 x Batterie externe MagSafe + Sacoche vélo étanche**
 - **119 x Écouteurs sans fil JBL avec ANC Tune Flex**
 - **2000 x jetons de jeu supplémentaires en lot de consolation – chance supplémentaire**
- Distribution des prix :
 - **Si un client remporte un prix**, il sera informé personnellement (en ligne et par e-mail).
 - **La livraison des prix** est assurée par MediaMarkt Belgium et ses partenaires d'expédition.
 - **Les prix seront expédiés dans la mesure du possible dans un délai de 2 semaines.**
- Adresse de livraison et données client :
 - **Pour recevoir son prix, le client doit remplir un formulaire en ligne après avoir gagné, en indiquant :**
Prénom, Nom, adresse e-mail, adresse de livraison (rue, numéro, code postal, localité).
 - **Le client doit donner son accord explicite pour le partage de ces données avec MediaMarkt | MMS Online Belgium NV/SA, RPR Bruxelles 0846.855.431, Strombeek Business Park, Boechoutlaan 105 boîte 00.02, B-1853 Grimbergen.**

- Les données sont utilisées exclusivement par MediaMarkt Belgium pour l'expédition et le service après-vente.
- Le client doit également accepter explicitement les conditions de cette action.
- Pour toute question concernant la livraison du prix ou le service après-vente, les clients peuvent contacter directement MediaMarkt Belgium via l'adresse e-mail suivante : business@mediamarkt.be
- **Un prix gagné ne peut pas être échangé chez MediaMarkt contre un autre article ni contre sa valeur en espèces.**
- Pendant la période de promotion, les clients et les points de ravitaillement gagnants seront sélectionnés quotidiennement de manière aléatoire par un service de vérification indépendant.
- **Le client Esso Extras peut continuer à participer** pendant toute la durée de l'action, après chaque plein d'au moins **20 litres de carburant**, du **04/11/2025 au 27/02/2026** (à condition que des points Esso Extras soient attribués – consultez essoextras.be pour plus d'informations).
- **Un seul prix MediaMarkt peut être gagné par compte Esso Extras.**
- Aucun cout financier n'est lié au concours, en dehors des frais liés au plein d'au moins 20 litres, permettant également d'épargner des points Esso Extras, et les frais éventuels liés à la connexion internet.
- ExxonMobil agit dans le respect de la législation relative aux jeux de hasard.
- **ExxonMobil et ses partenaires ne sauraient être tenus responsables des dommages indirects, accessoires ou consécutifs résultant de la participation à la promotion, y compris, mais sans s'y limiter, les défaillances techniques, les retards dans la livraison des prix, dommages à l'article pendant le transport ou les erreurs de communication. La responsabilité est limitée aux cas de négligence grave ou de faute intentionnelle. Aucune responsabilité ne sera assumée quant à la disponibilité ou au bon fonctionnement des services de tiers (par exemple, les fournisseurs d'accès à Internet, les partenaires de livraison). Les participants sont responsables de leur propre accès à Internet et de la compatibilité de leurs appareils.**
- Cette action relève du programme Esso Extras. Cela signifie que toutes les conditions générales applicables (respect de la vie privée, traitement des plaintes, organisateur, coordonnées de contact, etc.) sont également applicables.
- Les coordonnées personnelles sont conservées conformément aux réglementations applicables en matière de protection des données. Vous pourrez consulter notre politique de confidentialité ici : <https://www.essoextras.be/#/privacy>
- ExxonMobil a le droit de modifier ou de supprimer cette offre à tout moment, et notamment en cas de circonstances qui ne relèvent pas du contrôle raisonnable de l'organisateur ou en cas de fraude, d'abus et/ou d'erreur humaine ou informatique pouvant empêcher la bonne exécution de cette action ou l'attribution des prix. ExxonMobil se réserve le droit d'annuler ou de modifier à tout moment l'action ou ses conditions générales. L'organisateur mettra tout en œuvre pour minimiser les conséquences pour les participants, afin d'éviter toute déception inutile. Une participation doit émaner directement de la personne qui participe à l'action. Les participations multiples et simultanées par des entreprises, des groupes de consommateurs ou des tiers ne seront pas acceptées. Les participations incomplètes ou non valables, via des macros ou d'autres systèmes automatisés, ou qui ne respectent pas pleinement les exigences des présentes conditions générales seront disqualifiées et déclarés nulles. S'il s'avère qu'un participant a utilisé un ou plusieurs ordinateurs pour contourner cette condition, par exemple en recourant à des

robots, des courriels jetables, des scripts informatiques ou la méthode de force brute camouflant l'identité de l'expéditeur par la manipulation des adresses IP ou toute autre méthode automatisée visant à accroître le nombre de participation du participant d'une manière non conforme aux règles de la présente action, tous les envois de ce participant seront disqualifiés, et aucun prix attribué ne sera valable.

- Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge, avec la juridiction exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire d'Anvers.